



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 12 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi douze février, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, 1^{ère} adjointe par intérim.

Date de la convocation : 05/02/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 17 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Valérie DESQUESNE, Isabelle TALARD, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY, Edith ABDESLAM
Votants : 18 Annick DAGIEU donne pouvoir à Patricia ROSALIE
Absents excusés : 2 Annick DAGIEU, Florent PREVOST
Secrétaire de séance : Françoise HOSTALIER

Objet : Election des adjoints

Sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire
Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– Liste Magali SAINT, Quatorze (14) voix

- La liste Magali SAINT, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- ⇒ Monsieur Alain HOSTALIER, 1er adjoint au maire
- ⇒ Madame Patricia ROSALIE, 2^e adjointe au maire
- ⇒ Monsieur Alain DESMEULLES, 3^e adjoint au maire
- ⇒ Madame Marie-Claude RABASSE, 4^e adjointe au maire
- ⇒ Monsieur Franck PARDILLOS, 5^e adjoint au maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Pour extrait conforme
Le Maire,
M. SAINT



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240212-COM2024-02-3-6-DE
Date de télétransmission : 13/02/2024
Date de réception en préfecture : 13/02/2024